



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2025

**Présents :** P. AZA-VALLINA, M. CLUZEL, A. ESCURET, R. LORIVAL, D. MASSOL, M. MURIOT, C. TARRAGA.

**Pocurations :** I. BARTHE à M. MURIOT, J. BOUISSON à R. LORIVAL, C. COURTENS à C. TARRAGA.

**Excusé :** D. DOUARCHE, J. MAJRI.

**Secrétaire de séance :** R. LORIVAL

**Début de la séance :** 18h39

### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26/05/2025

**Vote : Pour Unanimité (10).**

### 2. DM

La mise en place du paiement des intérêts moratoires au niveau de la trésorerie (retard de paiements au-delà des 30 jours) impose une provision au compte D 6585.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 6585 : Intérêts moratoires		1 000.00 €		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>		<b>1 000.00 €</b>		
R 70321 : Stationnement et location voie publique				1 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Prod. services, domaine, ventes diver</b>				<b>1 000.00 €</b>
<b>Total</b>		<b>1 000.00 €</b>		<b>1 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>1 000.00 €</b>		<b>1 000.00 €</b>

**Vote : Pour Unanimité (10).**

### 3. DELIBERATION PROMESSE DE VENTE VILLAGE VACANCES

Madame le Maire informe les membres du conseil de l'arrivée de la convention à 16h05 ce jour. Cette arrivée tardive ne permet pas une étude précise du document, la délibération est donc ajournée.

### 4. DELIBERATION CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIES ET DES AMENAGEMENTS COMMUNS VILLAGE VACANCES

Voir point n°3, la délibération est ajournée.

### 5. DELIBERATION PCS / COMPLEMENT RISQUE INCENDIE

Madame le Maire précise que le Plan Communal de Sauvegarde concernant le risque inondation est complet. La partie risque incendie est à compléter. Un groupe de travail finalisera le document.

**Vote : Pour Unanimité (10).**

### 6. POINT SUR LA CARTE COMMUNALE

Un groupe de travail va étudier les propositions du consultant URBA2D. Une consultation publique sera programmée après les élections municipales de 2026.

### 7. QUESTIONS DIVERSES

- D. MASSOL évoque des dépôts sauvages chemin de l'Ebrou. Mme le Maire répond qu'elle l'a fait constater par l'OFB et que l'enlèvement de ces dépôts aura un coût élevé pour la commune.

**Fin de la séance : 19h50**

Le secrétaire de séance :

R. LORIVAL

Le Maire :

Arielle ESCURET